

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DE LA COTE SAINT ANDRE

ISERE

SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
Jeudi 17 avril 2014

Procès-verbal de la réunion

Conseillers élus	27
Conseillers en fonction	27
Conseillers présents	27
Conseiller représenté	00
Conseiller absent	00

Le jeudi dix sept avril deux mille quatorze le Conseil Municipal de la commune de La Côte Saint André, dûment convoqué le dix avril deux mille quatorze s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Joël GULLON, Maire de la Ville de LA COTE SAINT ANDRE.

La séance est ouverte à dix neuf heures trente en présence de :

Mme Mireille GILIBERT – Mr Sébastien METAY – Mr Eric GERMAIN-CARA – Mme Christiane CLUNIAT – Mme Ghislaine VERGNET – Mme Bernadette BOUTHIER – Mr Jean CHENAVIER – Mme Marie-Thérèse ROBERT - Mme Nunzia MAZZILLI – Mme Marielle COUP – Mr Daniel GERARD – Mme Corinne DEVIN – Mme Frédérique POINT – Mr Jean-Yves GARNIER – Mr Lionel LABROT – Mr Patrice BAULE – Mme Christèle GACHET – Mr Pedro JERONIMO – Mr Frédéric RAYMOND – Mr Julien SERVOZ – Mr Jacky LAVERDURE – Mr Dominique MASSON – Mme Eliane MINE – Mr Christophe VIGNON – Mme Isabelle PERENON-PILLON – Mme Séverine FOUACHE

Conseiller absent représenté :

Madame Marie-Thérèse ROBERT est représentée par Monsieur le Maire de 20h40 à 20h42 – point 05

Conseiller absent :

//

Secrétaire de séance :

Monsieur Julien SERVOZ

Le compte rendu de la séance du 29 mars 2014 est signé par tous les membres présents.

RELEVÉ DE DECISIONS

Point n°01 : Constitution des commissions communales permanentes

Le conseil vote à l'unanimité la création de 6 commissions composées de 10 conseillers dans le respect de la représentation proportionnelle :

Finances : Joël Gullon, Marie-Thérèse Robert, Eric Germain Cara, Bernadette Bouthier, Pédro Jérónimo, Daniel Gérard, Nunzia Mazzilli, Jacky Laverdure, Christophe Vignon, Eliane Mine

Vie quotidienne et quartiers : Mireille Gilibert, Marie-Thérèse Robert, Christel Gachet, Jean-Yves Garnier, Jean Chenavier, Lionel Labrot, Bernadette Bouthier, Eliane Mine, Dominique Masson, Séverine Fouache

Economie, vie associative et scolaire : Sébastien Méta, Marielle Coup, Frédérique Point, Jean Chenavier, Frédéric Raymond, Julien Servoz, Christèle Gachet, Jacky Laverdure, Dominique Masson, Christophe Vignon

Gestion du patrimoine : Eric Germain Cara, Patrice Baule, Lionel Labrot, Marielle Coup, Jean-Yves Garnier, Pédro Jérónimo, Jean Chenavier, Jacky Laverdure, Dominique Masson, Christophe Vignon

Animation et promotion culturelle : Christiane Cluniat, Frédérique Point, Marie-Thérèse Robert, Jean-Yves Garnier, Nunzia Mazzilli, Daniel Gérard, Bernadette Bouthier, Jacky Laverdure, Christophe Vignon, Séverine Fouache

Citoyenneté, Population et action sociale : Ghislaine Vergnet, Nunzia Mazzilli, Corinne Devin, Frédéric Raymond, Pédro Jérónimo, Bernadette Bouthier, Marie-Thérèse Robert, Isabelle Perenon Pillon, Eliane Mine, Séverine Fouache

Point n°02 : Constitution de la commission d'appel d'offres

Le conseil élit à l'unanimité :

Président : Joël Gullon

Membres titulaires : Pédro Jérónimo, Corinne Devin, Jean-Yves Garnier, Patrice Baule, Jacky Laverdure

Membres suppléants : Marie-Thérèse Robert, Jean Chenavier, Bernadette Bouthier, Frédérique Point, Dominique Masson

Point n°03 : Fixation du nombre des membres du Conseil d'Administration du CCAS et élection des représentants du Conseil municipal au conseil d'administration du CCAS

Le conseil vote par 21 voix pour 06 voix contre la fixation à 12 le nombre des membres du Conseil d'Administration.

Le conseil vote à l'unanimité ses 6 représentants sachant que le Maire est Président de droit du CCAS :

Ghislaine Vergnet, Nunzia Mazzilli, Pédro Jérónimo, Marie-Thérèse Robert, Frédéric Raymond, Isabelle Perenon Pillon

Point n° 04 : Désignation de délégués du conseil municipal à la commission communale d'accessibilité

Le conseil approuve à l'unanimité la composition de cette commission présidée par le Maire : 5 conseillers municipaux (proportionnellement), 1 délégué des associations APAJH et APF, 1 délégué de l'EHPAD, 2 usagers.

Le conseil désigne à l'unanimité : Jean-Yves Garnier, Frédéric Raymond, Marie-Thérèse Robert, Frédérique Point, Dominique Masson.

Point n°05 : Désignation des délégués du Conseil Municipal au Conseil d'Administration de l'EHPAD

Sont désignées par 21 voix pour et 06 abstentions : Corinne Devin et Ghislaine Vergnet

Point n°06 : Désignation des délégués du Conseil Municipal au Conseil d'Administration de la maison d'enfants à caractère social « Les Tisserands »

Est désigné par 21 voix pour et 06 abstentions Frédéric Raymond.

Point n°07 : Désignation de délégués du conseil municipal au lycée polyvalent Hector Berlioz

Sont désignés par 21 voix pour et 06 abstentions : Sébastien Métay et Lionel Labrot (titulaires), Marie-Thérèse Robert et Jean Chenavier (suppléants)

Point n°08 : Désignation de délégués du conseil municipal à l'Etablissement Public Agricole de La Côte Saint André

Sont désignés par 21 voix pour et 06 abstentions : Christèle Gachet (titulaire) et Sébastien Métay (suppléant)

Point n°09 : Désignation des délégués du conseil municipal au conseil d'administration du Collège Jongkind

Sont désignés par 21 voix pour et 06 abstentions : Sébastien Métay et Julien Servoz (titulaires) et Christiane Cluniat et Mireille Gilibert (suppléantes)

Point n°10 : Désignation de délégués du conseil municipal au Syndicat des Energies du Département de l'Isère

Sont désignés par 21 voix pour et 06 abstentions Pedro Jeronimo titulaire et Patrice Baule suppléant-

Point n°11 : Désignation de délégués du Conseil Municipal au Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Bassin Hydraulique de Bièvre-Liers-Valloire

Sont désignés par 21 voix pour et 6 abstentions : Daniel Gérard (titulaire) et Joël Gullon (suppléant)

Point n°12 : Désignation de délégués du conseil municipal au conseil d'administration de l'AIDA

Sont désignés par 21 voix pour et 06 abstentions : Joël Gullon (titulaire) et Christiane Cluniat (suppléante)

Point n°13 : Désignation de délégués du conseil municipal à l'association des Amis du Festival Berlioz

Sont désignées par 21 voix pour et 06 abstentions : Bernadette Bouthier et Nunzia Mazzilli

Point n°14 : Désignation de délégués du conseil municipal au conseil d'école de l'école municipale de musique

Est désigné par 21 voix pour et 06 abstentions : Julien Servoz

Point n° 15 : Désignation de délégué du conseil municipal au conseil d'école de l'école primaire publique

Est désignée par 21 voix pour et 06 abstentions : Mireille Gilibert

Point n°16 : Désignation de délégués du conseil municipal au comité paritaire de l'association Maison des Jeunes et de la culture de La Côte Saint André

Sont désignés par 21 voix pour et 06 abstentions : Sébastien Métay, Lionel Labrot, Jean Chenavier

Point n°17 : Désignation de délégués du conseil municipal au conseil d'administration de l'Office Municipal des Sports

Sont désignés à l'unanimité : Jean Chenavier, Julien Servoz, Jacky Laverdure et Dominique Masson

Point n°18 : Désignation d'un délégué du Conseil municipal au Comité National d'Action Sociale

Est désignée par 21 voix pour et 06 abstentions : Corinne Devin

Point n°19 : Désignation de correspondants « sécurité routière » du conseil municipal à l'association des maires et adjoints de l'Isère

Sont désignés par 21 voix pour et 06 abstentions : Julien Servoz (titulaire) et Jean-Yves Garnier (suppléant)

Point n°20 : Désignation d'un correspondant du conseil municipal « défense » auprès de la délégation militaire départementale

Est désignée par 21 voix pour et 06 abstentions : Corinne Devin

Point n°21 : Délégation du conseil municipal au maire d'accomplir certains actes de gestion

Le conseil adopte par 21 voix pour et 06 voix contre les délégations au maire conformément à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

Point n°22 : Désignation d'un représentant de la commission d'appel d'offres avec Bièvre Isère Communauté dans le cadre du marché à groupement de commandes (réseau chemin des Meunières)

Sont désignés à l'unanimité Pedro Jérónimo et Patrice Baule.

Point n°23 : Dénomination de voies des zones économiques

Le conseil adopte à l'unanimité la nomination des voies pour le parc du Rival et pour la zone artisanale de Croix Beillier.